



Badminton-La Châtre

Tournoi de la Vallée Noire 23 et 24 juin 2018



Règlement particulier du tournoi

- Tournoi en cour d'inscription
- Tout participant doit être licencié auprès de la FFBad. Tout joueur absent de la base officielle POONA à la date de son inscription ne sera pas inscrit.
- La compétition est ouverte à partir de la catégorie minime jusqu'à vétéran.
- La compétition est ouverte aux licenciés du département 36 et des départements limitrophes, pour les tableaux du Double Dames, Double Hommes, et du Mixte, et dans les séries NC/P12/P11, P10/D9, D8/D7, R6/R5/R4.
Si le nombre d'inscrits n'était pas atteint, le club se réserve le droit de regrouper des séries (moins de 4 paires inscrites dans un tableau).
- Les tableaux de doubles Dames et doubles Hommes se joueront le samedi jusqu'aux finales. Les tableaux de doubles mixtes se joueront le dimanche jusqu'aux finales.
- Les inscriptions doivent être transmises par courrier ou par mail. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 15 juin 2018. Le tirage au sort aura lieu le 17 juin 2018. Les compétiteurs joueront sur le tableau de leur classement à la date du 14 juin 2018.
- Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Seules les inscriptions complètes (lisibles et accompagnées du règlement par chèque) seront traitées. La date d'inscription prise en compte sera la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi).
- Les joueurs peuvent s'inscrire sous X, mais sans l'assurance de se voir attribuer un partenaire.
- Les frais d'inscriptions s'élèvent à 11 euros (1 tableau) et 17 euros (2 tableaux) par joueur, réglables par chèque à l'ordre de 'Badminton La Chatre'.
- Les inscriptions, accompagnées du règlement, seront à envoyer à :
Mr DUMONT Morgan, 92 Rue Principale, 18160 Saint-Baudel ; ou
badmlachatre@live.fr.

- Les convocations seront envoyées par mail aux responsables d'inscriptions renseignées sur les feuilles dans la semaine précédant le tournoi.
- Dans la mesure du possible, tous les matchs se joueront en poules pour la phase préliminaire, puis en élimination directe pour la phase finale.
- Certains tableaux pourront être limités (maxi d'équipes atteints), regroupés (avec accord des participants) ou supprimés en cas d'inscrits insuffisants.
- Le début de la compétition est à 9h00.
- Le nombre de terrain dans la salle est de 9.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
- Les joueurs doivent être présents dans la salle une heure avant leur premier match.
- Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.
- A l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 mn d'échauffement et d'essais des volants avant de débiter leur rencontre.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est 20 minutes.
- Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (Voir site FFBad, LOB N° 17).
- Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le faire avec l'accord du juge arbitre.
- Tout joueur non présent 10 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait.
- Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règles F.F.Bad.
- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les **RSL Grade 3**.
- Tout volant touchant un obstacle dans la salle, est remis une fois au service, est faute en jeu.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.
- L'organisation peut être amenée à prendre des photos pour son site internet ou le compte Facebook ou diverses publications. La participation à ce tournoi vaut acceptation et accord du droit à l'image. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription.

- Le club décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol pendant la compétition.
- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation dès que possible et adressera, au plus tard dans les 5 jours, les pièces justificatives. Les droits d'engagements resteront acquis au comité d'organisation (sauf cas exceptionnel). Le partenaire d'un joueur forfait se doit de prévenir l'organisateur de son choix d'un nouveau partenaire ou de sa non-participation (sinon le caractère volontaire de son forfait pourra être retenu par le JA).
- Il est interdit de fumer dans la salle et les vestiaires.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire sur la surface de jeu.

Le Club de Badminton La Chatre.
badmlachatre@live.fr